

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 17 janvier 20187

INFO PRESSE

Application des mesures de retrait et rappel de laits infantiles en raison d'un risque de contamination par *Salmonella agona*

L'alerte sanitaire sur les produits de nutrition infantile Lactalis, déclenchée en Métropole le 2 décembre 2017, est toujours en vigueur en Nouvelle-Calédonie.

En raison du risque de contamination par des salmonelles, des mesures de retrait et de rappel de produits ont en effet été ordonnées par les ministères de l'Économie et des finances et des Solidarités et de la santé.

Dans la continuité des mesures annoncées les 2 décembre, 10 décembre puis 21 décembre, il a été décidé de rappeler le 12 janvier 2018, par mesure de précaution, la totalité des laits infantiles en poudre, céréales infantiles et produits nutritionnels fabriqués sur le site de production de Craon, quels que soient leur date de production et leur numéro de lot.

Concernant le réseau des pharmacies, la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS) a veillé à l'application des mesures de retraits-rappels dès l'alerte lancée. Toutes les références de laits en poudre et céréales de la marque Picot fabriquées sur le site de Craon ont donc été retirées et retournées au grossiste « NC Santé » pour destruction.

Concernant le réseau Carrefour-Champion, qui sont les seuls distributeurs de grande consommation concernés en Nouvelle-Calédonie, le service d'Inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP) de la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR) organise l'application des mesures. Depuis la demande de retrait consécutive aux alertes, les produits visés ont tous été retirés des rayons et isolés pour destruction. Le passage en caisse de ces produits a également été bloqué, ce qui rend leur vente impossible.

Les autorités sanitaires rappellent aux parents qui disposeraient de boîtes de ces lots de ne pas les utiliser, qu'elles soient neuves ou déjà entamées, et aux professionnels de santé de suivre les recommandations formulées par la Société Française de Pédiatrie (SFP), également publiées sur le site du ministère des Solidarités et de la santé : www.solidarites-sante.gouv.fr

Consulter les références des lots incriminés sur le [site de la DASS](#).

Consulter les références des lots incriminés sur le [site de la DAVAR](#).